



## Les infrastructures routières au Maroc



### Un réseau en fort développement

Au Maroc, la route représente le premier mode de transport pour 90 % des individus et catalyse 75 % du transport de marchandises.

Ainsi, les projets d'infrastructure routière et d'équipements de proximité occupent une place de choix au sein des différents chantiers ouverts ou programmés au Maroc, aussi bien en milieu urbain qu'en zone rurale.

- ▶ Le secteur représente 6 % du PIB et emploie 10 % de la population active urbaine.
- ▶ Le Maroc dispose d'un réseau routier d'environ 60 000 km, dont 41 000 km de routes goudronnées et plus de 5 300 ponts.
- ▶ En 2013, le réseau autoroutier s'étendait sur environ 1 500 km.

La gestion et la responsabilité du réseau sont partagées entre l'Etat, les communes et les municipalités :

- ▶ Les autoroutes, les routes nationales, régionales et provinciales sont à la charge de l'Etat.
- ▶ Les routes communales sont gérées par les communes.
- ▶ Les sections de routes nationales, régionales ou provinciales situées à l'intérieur des agglomérations sont sous la responsabilité des municipalités.

### ■ Réseau routier rural et national

Après avoir construit 11 236 km de routes sur la période 1990-2005 à travers le Programme National des Routes Rurales I (PNRR), l'Etat marocain a initié le PNRR II sur la période 2005-2012.

Le PNRR II, sur la période 2005-2012, a permis de porter le **taux d'accessibilité aux villages ruraux de 54 % en 2005 à 80 % en 2012** par la réalisation de 15 000 km de routes rurales. Le programme comprenait l'aménagement de **600 km de routes nationales, 500 km de routes régionales, 7 600 km de routes provinciales** et 6 800 km de routes non classées. Le coût du programme a représenté 1 Md EUR. Toujours dans cette volonté de désenclaver les populations rurales, le ministère de l'Équipement et du Transport se prépare à la mise en place du **troisième Programme des Routes Rurales (PRR III)**.



Source : CFCIM

Dans le cadre de la conduite accélérée de la politique des grands chantiers, soutenue par la loi de Finances 2014 qui positionne les infrastructures routières et le développement des axes autoroutiers en priorité nationale, **les infrastructures routières font encore aujourd'hui l'objet d'investissements sans précédent.**

### ■ Programme routier et autoroutier

L'Etat marocain a concédé la gestion, l'exploitation et le développement du réseau autoroutier à la société **Autoroutes Du Maroc (ADM)**. Sur la période 2012-2016, il est prévu l'achèvement de la réalisation de près de 1600 km de voies express ainsi que de voies reliant les plateformes logistiques et les nouvelles zones industrielles intégrées.



CHAMBRE FRANÇAISE  
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
DU MAROC



UBIFRANCE

# FICHE MARCHÉ

Parallèlement, un programme complémentaire prévoit 384 km d'autoroutes pour un investissement total de 1,5 Md EUR qui permettra au Maroc de se doter d'une **armature autoroutière de plus de 1 800 km d'ici 2015**. Les aménagements concernent :

- ▶ Le contournement de **Rabat sur 42 km** : l'achèvement des travaux est prévu pour fin 2015 ;
- ▶ La liaison **Berrechid-Béni Melal sur 172 km** : l'achèvement des travaux est prévu pour 2016 ;
- ▶ La liaison **El Jadida-Safi sur 140 km** : l'achèvement des travaux est prévu pour fin 2015.

## ■ De réelles opportunités pour les entreprises françaises

Les biens d'équipements sont en grande partie importés. Les besoins du marché concernent principalement : **les engins de chantier** (niveleuses, compacteurs de terrassement, finisseurs d'enrobés), **les engins de marquage**, **les équipements pour l'éclairage routier**, **pour la signalétique**, etc.

Par ailleurs, les expertises **des ingénieurs en travaux publics**, **des cabinets d'études et des sociétés de génie civil ayant des compétences en matière de développement durable** sont particulièrement recherchées.



[www.mtpnet.gov.ma](http://www.mtpnet.gov.ma)



[www.adm.co.ma](http://www.adm.co.ma)

## Accompagnement

Etude de marché sur mesure, mission prospection, sélection de contacts.

## Publication

[Le Guides des Affaires Maroc](#)

Pour toute information relative à ce secteur d'activité, contacter :  
**Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM)**  
**Charafa CHEBANI – Directrice Pôle CFCIM-UBIFRANCE**  
Tél. : +212 (0)5 22 43 96 33  
Fax : +212 (0)5 22 20 01 30  
Email : [cchebani@cfcim.org](mailto:cchebani@cfcim.org)

Retrouvez le détail de nos prestations sur [www.ubifrance.fr](http://www.ubifrance.fr) et [www.cfcim.org](http://www.cfcim.org)

### © 2014 – UBIFRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'UBIFRANCE, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 333-3 du code de la propriété intellectuelle.

### Clause de non-responsabilité

UBIFRANCE ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées dans cet ouvrage ont été vérifiées avec le plus grand soin. UBIFRANCE ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

Prestation réalisée sous système de management de la performance certifiée  
BVC ISO 9001 / 2008

### Auteur :

Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM)

### Adresse :

15, avenue Mers Sultan  
20130 Casablanca  
Maroc

Rédigée par : Matthieu MEUZARD

Revue par : Raphaëlle GROUX-MONVOISIN

Version originelle : juin 2011

Version actuelle : juillet 2014

